

CONSEIL COOPÉRATIF

Objectif : mettre en pratique la coopération, la citoyenneté, les principes démocratiques.

SILENCE

LES RÈGLES SONT LES MÊMES QUE PENDANT UN DÉBAT CITOYEN : CALME ET ÉCOUTE. JE M'INSTALLE EN CERCLE EN SILENCE, JE CHOISIS MA PLACE POUR ME SENTIR À L'AISE ET NE PAS ÊTRE TENTÉ(E) DE BAVARDER AVEC MES VOISIN(E)S. JE PRENDS LA PAROLE LORSQUE J'AI EN MAIN LE BÂTON DE PAROLE, SINON J'ÉCOUTE.



MESSAGE CLAIR

JE M'EXPRIME DANS LE RESPECT DE MOI-MÊME ET DES AUTRES :

1. QUAND TU AS ...
2. CELA M'A FAIT ME SENTIR ...
3. J'AI BESOIN DE ...
4. JE VOUDRAIS QUE TU ..."



ADHÉSION

JE NE SUIS PAS OBLIGÉ D'ÊTRE D'ACCORD, J'ÉCHANGE MES IDÉES DANS LE RESPECT DES UNS ET DES AUTRES

EN RESPECTANT 3 THÈMES ÉCRITS SUR DES BILLETS.

BILLET 1 : JE FÉLICITE ... POUR ... CAR ...

BILLET 2 : JE SUIS GÊNÉ PAR ... CAR ...

BILLET 3 : J'AI ENVIE DE PARLER ... JE PROPOSE ...



RÔLES

LE MÉDIATEUR DU CONSEIL COOPÉRATIF RAMASSE LES BILLETS ET COMMENCE LEUR LECTURE. IL TRANSMET LA PAROLE. LE **SECRETARE** PREND EN NOTE LES IDÉES QUI ÉMERGENT (CAHIER DU CONSEIL). **LES AUTRES MEMBRES DU CONSEIL** PARTICIPENT EN DONNANT LEUR AVIS, EN PROPOSANT DES SOLUTIONS A METTRE EN PLACE.



TRAVAILLER ENSEMBLE

"SEUL ON VA PLUS VITE, ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN" (PROVERBE AFRICAÏN)
DANS UN CONSEIL COOPÉRATIF, PERSONNE NE DOIT SE SENTIR ISOLÉ, EXCLU OU ATTAQUÉ PERSONNELLEMENT. IL FAUT TOUJOURS GARDER À L'ESPRIT LA FORCE DU TRAVAIL EN COOPÉRATION. TOUT CE QUI SE DIT PENDANT LE CONSEIL RESTE ENTRE LES MEMBRES DU CONSEIL ET LES ÉCHANGES NE DOIVENT PAS ÊTRE POURSUIVIS ENSUITE.

